



Orange, moteur dans la lutte contre le démarchage abusif, a bloqué 111 millions d'appels indésirables depuis septembre 2019

Les appels indésirables et le démarchage illégal envahissent de plus en plus la vie privée des utilisateurs de téléphones fixes et mobiles. En un an, les appels de ce type ont été multipliés par trois. Qu'il s'agisse de messages préenregistrés ou bien de démarchage publicitaire sous un faux numéro, les consommateurs souhaitent des solutions pour lutter contre ces nuisances devenues insupportables au quotidien. Bien consciente de cet enjeu, Orange a donc décidé d'aider les utilisateurs à mieux se prémunir contre le démarchage téléphonique abusif à la fois sur le fixe et le mobile.

Orange engagé dans la lutte contre le démarchage téléphonique abusif depuis l'étranger sur les lignes fixes et mobiles de ses clients

Orange a bloqué 101 millions¹ d'appels internationaux indésirables vers les fixes et mobiles depuis septembre 2019 ; soit en moyenne 1,6 million d'appels par jour. L'objectif pour Orange est ainsi de permettre à ses clients de se prémunir contre le démarchage abusif, conformément à la décision de l'ARCEP du 11 juillet 2019, en coordination avec l'ensemble des acteurs.²

De même, Orange est engagé dans la liste d'opposition au démarchage téléphonique (Bloctel), et ce depuis la création de celle-ci. Cette liste permet aux consommateurs inscrits de ne plus être dérangés par les entreprises dont ils ne sont pas clients. Afin d'aider les consommateurs à mieux se prémunir contre les abus, Orange facilite pour ceux qui le souhaitent leur inscription sur la liste.

Avec l'application Orange Téléphone, Orange renforce la protection contre les appels indésirables et les « arnaques » sur les mobiles.

Gratuite et sans publicité, l'application Orange Téléphone simplifie la vie des utilisateurs Android et iOS. Accessible à tous, elle dénombre déjà plus d'1,5 million d'utilisateurs actifs mensuels. Elle propose en plus des fonctionnalités avancées dédiées aux clients Orange. Depuis septembre 2019, Orange Téléphone a bloqué plus de 10 millions d'appels indésirables pour ses utilisateurs.

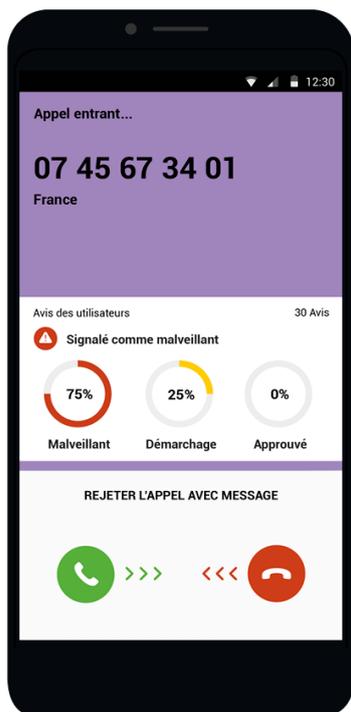
Disponible dans 26 pays et dans 14 langues, cette application permet d'obtenir des informations sur la nature des appels entrants grâce à une protection contre les appels indésirables (qui informe ou bloque en cas d'appel malveillant ou de démarchage). Elle possède aussi une fonctionnalité d'annuaire inversé qui affiche le nom des professionnels même s'ils ne sont pas enregistrés dans les contacts.

Orange Téléphone protège enfin ses utilisateurs contre les « mauvaises surprises » téléphoniques en les informant lorsqu'ils composent par exemple un numéro surtaxé.

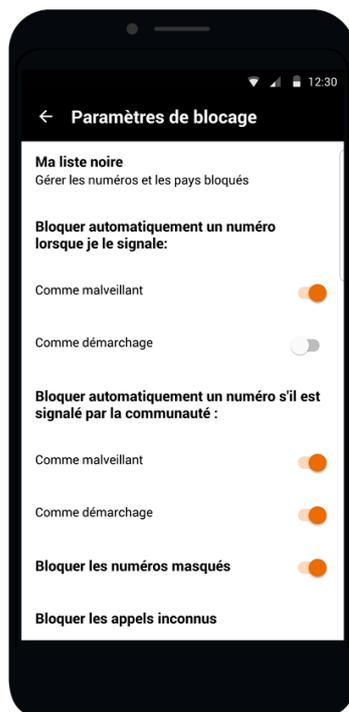
Orange est disponible sur iOS (<https://apps.apple.com/fr/app/orange-t%C3%A9l%C3%A9phone/id1441313724>) et Android (<https://play.google.com/store/apps/details?id=com.orange.phone&hl=fr>)

¹ 101 millions d'appels internationaux indésirables bloqués + 10 millions d'appels bloqués par Orange Téléphone = 111 millions d'appels indésirables bloqués depuis septembre 2019

² Décision de l'Arcep n° 2019-0954



Appel entrant sur Android



Paramètres de blocage sur Android



Appel entrant sur iPhone

A propos d'Orange

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 41 milliards d'euros en 2018 et 148 000 salariés au 30 septembre 2019, dont 88 000 en France. Le Groupe servait 268 millions de clients dans le monde au 30 septembre 2019, dont 209 millions de clients mobile et 21 millions de clients haut débit fixe. Le Groupe est présent dans 27 pays. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services. En mars 2015, le Groupe a présenté son nouveau plan stratégique « Essentiels2020 » qui place l'expérience de ses clients au cœur de sa stratégie, afin que ceux-ci puissent bénéficier pleinement du monde numérique et de la puissance de ses réseaux très haut débit.

Orange est coté sur Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com ou pour nous suivre sur Twitter : [@presseorange](https://twitter.com/presseorange).

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.

Contact presse

Mathilde Boistay : mathilde.boistay@orange.com 01 44 44 93 93

Louise Berrux : louise.berrux@orange.com